

# Gérer les maladies professionnelles et accidents de service/travail

Ressources Humaines

Juridique

🕒 1 JOUR(S)

## Pourquoi choisir cette formation ?

- ✓ Gérer les accidents de service, de travail et maladies professionnelles ainsi que leur indemnisation pour les personnels titulaires et contractuels.
- ✓ Conseiller les agents en fonction de leur situation

## Programme

Notions : accident de service, de travail, de trajet, de mission

Caractérisation d'une maladie professionnelle et de son périmètre.

- Accident de service, de trajet, de mission et Maladie professionnelle
  - Reconnaissance et instruction
  - CITIS et droits associés des agents
  - Issue du congé et modalités de réparation
- Gestion : Accident de travail / Maladie professionnelle (AT/MP)

Ce programme est ancré sur la réglementation en vigueur

### Pré-requis

→ Avoir une connaissance de la réglementation et de la gestion des congés pour raisons de santé

### **Public concerné**

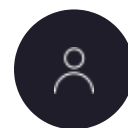
- Cadres Ressources Humaines
- Gestionnaires Ressources Humaines

### **Divers**

- Cas pratiques

### **Intervenant(e)s**

- Expert métier sur ces questions



[Consulter la version en ligne](#)